



# BULLETIN HYDROLOGIQUE

SUIVI QUANTITATIF DES EAUX SOUTERRAINES



## Etat de la ressource en eau souterraine sur le Territoire du Parc naturel régional des Grands Causses

au 04 Juillet 2023



### Réseau de suivi quantitatif



## Evolution des débits :

Le mois de juin a été le plus pluvieux\* de ce premier semestre 2023 (144mm + 138%) fortement excédentaire. Pour rappel mars fortement excédentaire (97.5mm, +129%) *et ensuite que des mois déficitaires* janvier (26.1mm, -53%), février (14.1mm, -70%), avril (48.4mm, -31%), mai (64.5mm, -12%).

En ce début de mois de juillet la pluviométrie globale annuelle est enfin conforme à la moyenne (396 mm +2%) mais avec de grosses disparités, spatiales et temporaires, qui ont des répercussions sur la recharge des systèmes.

Au nord, secteur du Séveragais, les précipitations du mois de juin ont pu très largement bénéficier à la recharge des aquifères, avec désormais des niveaux supérieurs à l'année hydrologique moyenne.

Sur le reste du territoire on observe un gradient nord-sud. Larzac médian, secteur de Nant, les précipitations ont eu un impact modéré, à la source du Durzon elles ont quand même permis de revenir à des niveaux de 2003 (deuxième année la plus sèche) et de décaler l'étiage de 3 semaines. A la source du Cernon l'impact est encore plus ténu et les niveaux sont très peu remontés, néanmoins on retombe sur les valeurs de 2005 à la même période.

Encore plus au sud, secteur de Brusque il n'y a eu aucun effet notable, au mieux peut-on dire que la décrue a été légèrement ralentie. Les débits sont similaires à ceux de 2005.

La situation tendue dans le sud a poussé la cellule de crise sécheresse à mettre en place les premiers arrêtés de **restriction sur les eaux superficielles, pas de restriction pour l'instant sur l'eau potable**. La situation est consultable en temps réel sur le nouveau site de la préfecture (liens ci-dessous)

[Milieu naturel : Restrictions de prélèvement et usage de l'eau](#)

[Eau potable : Restrictions de prélèvement et usage](#)

\* Station météo de Soulobre (Millau -12)

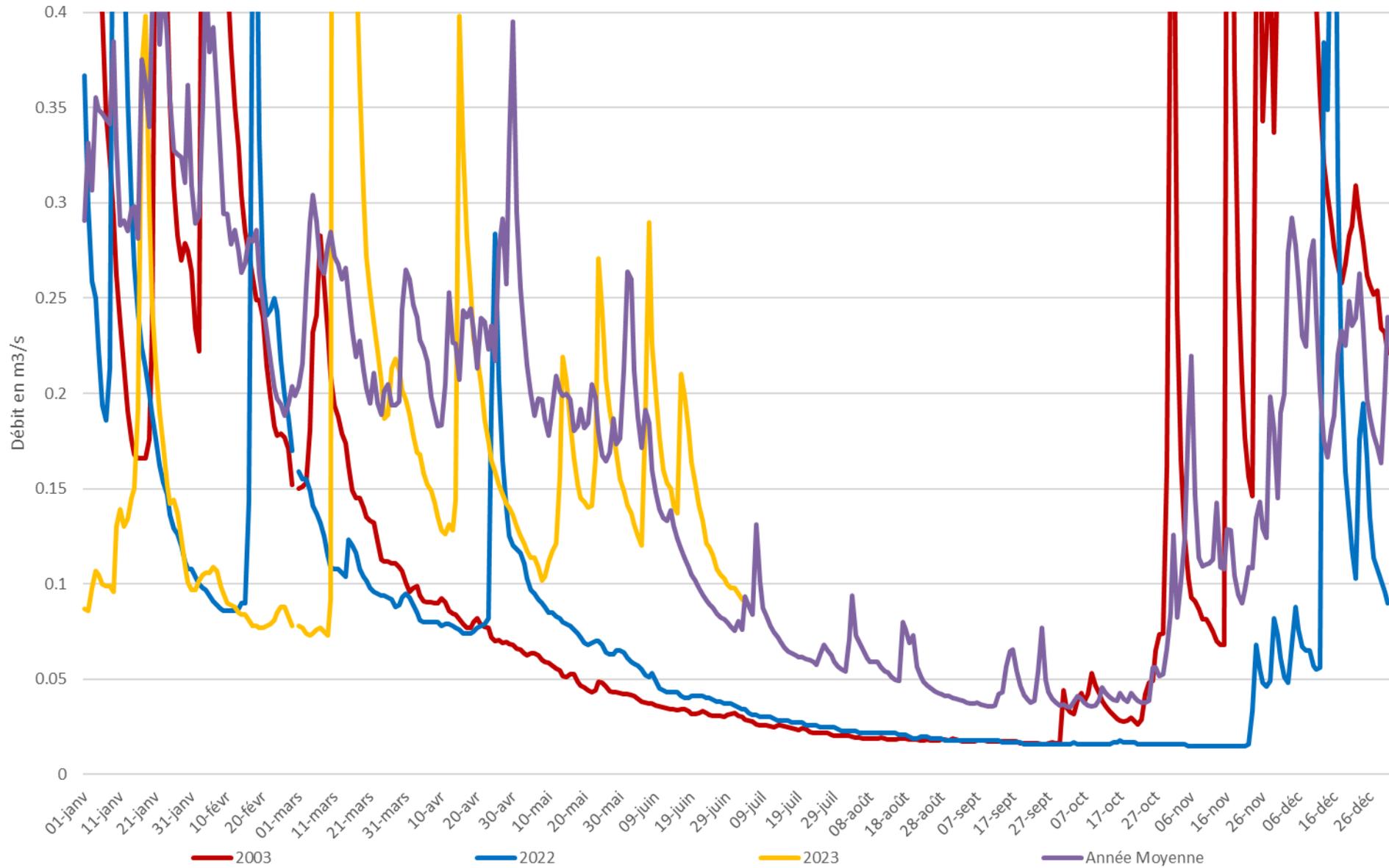
Sur les hydrogrammes suivants sont indiqués les courbes représentatives suivantes :

2003 ou 2005 (année sèche)

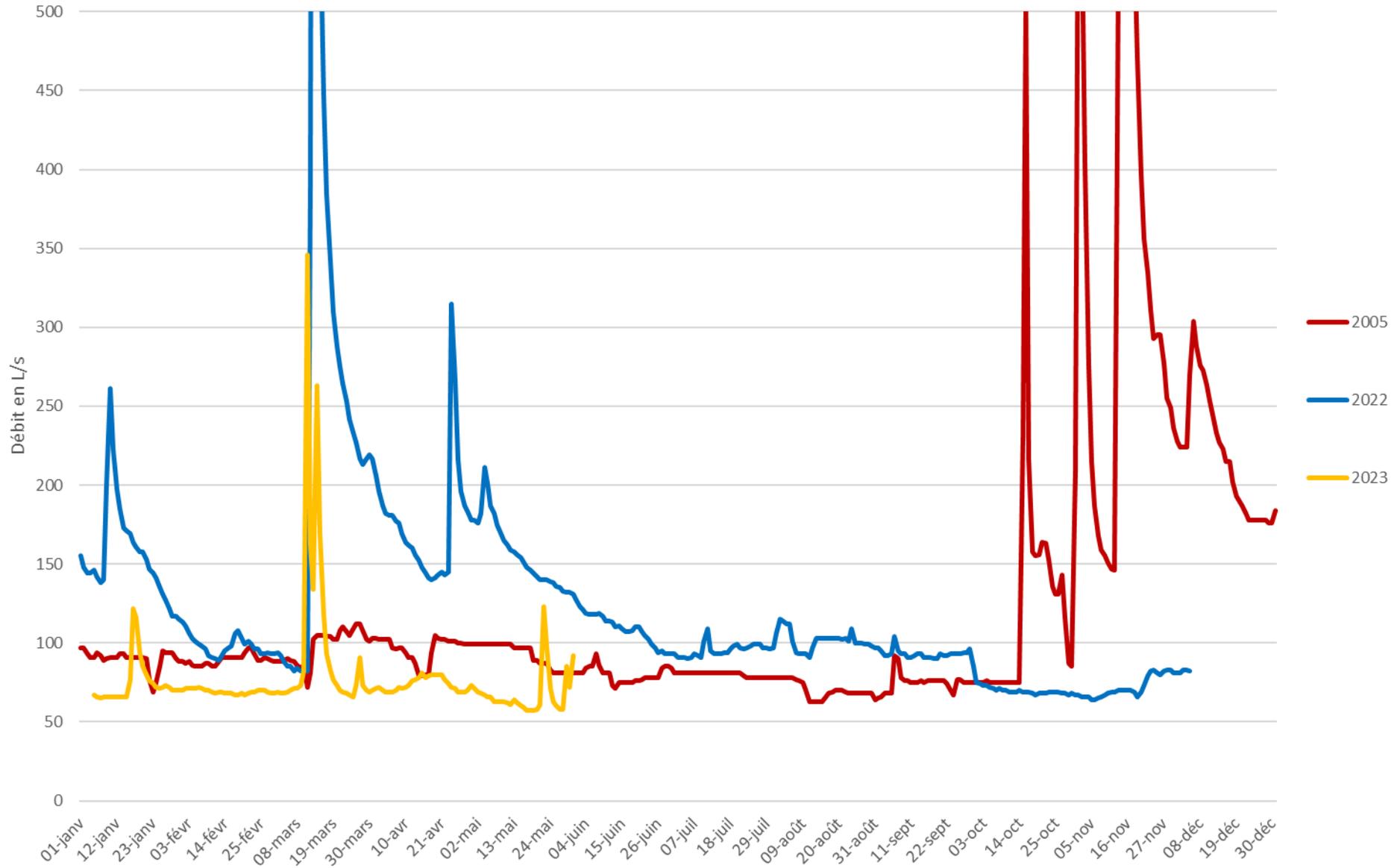
2022 (année précédente)

2023 (année en cours)

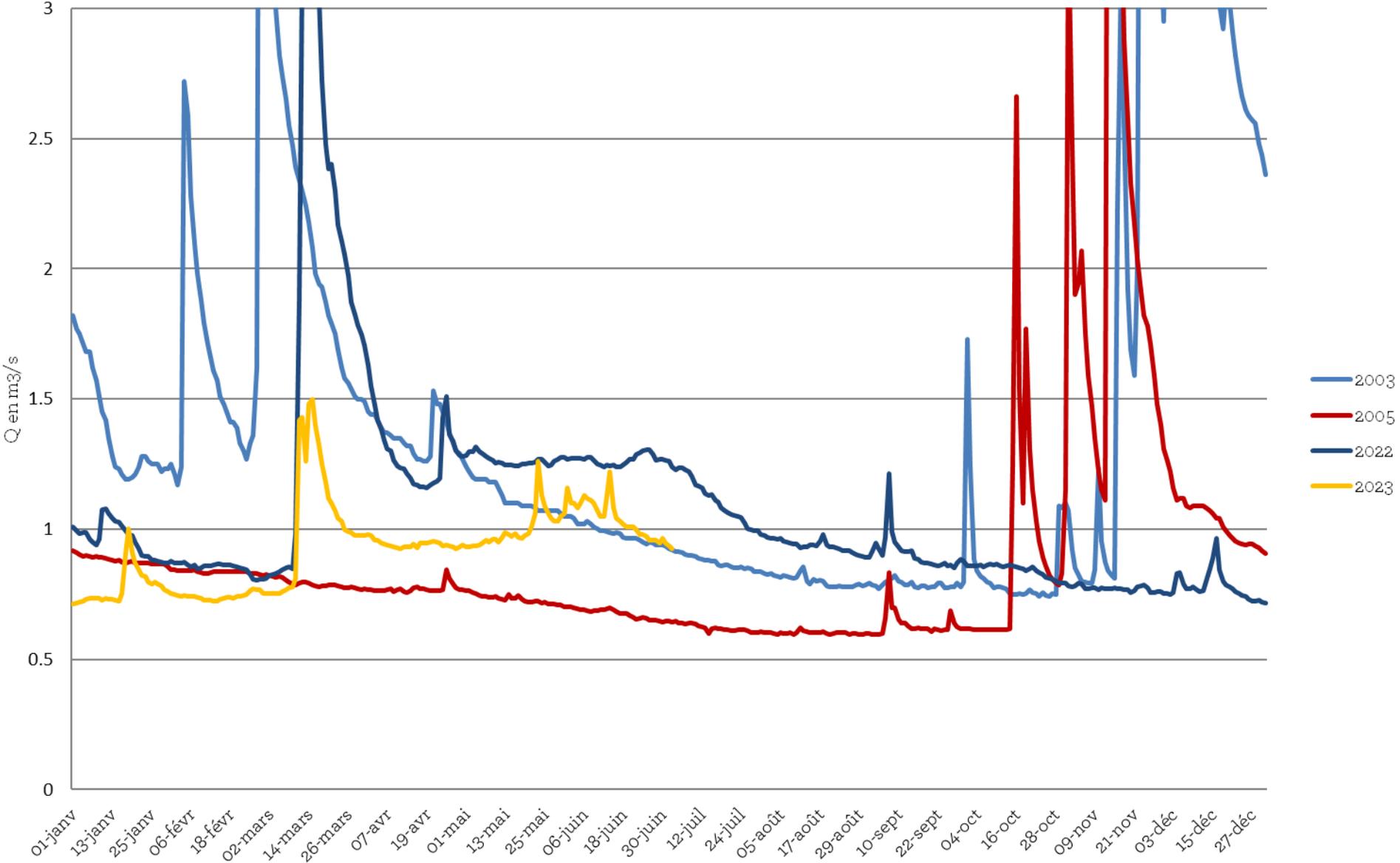
# Débit moyen journalier source de Ségala - (Lapanouse de Severac)



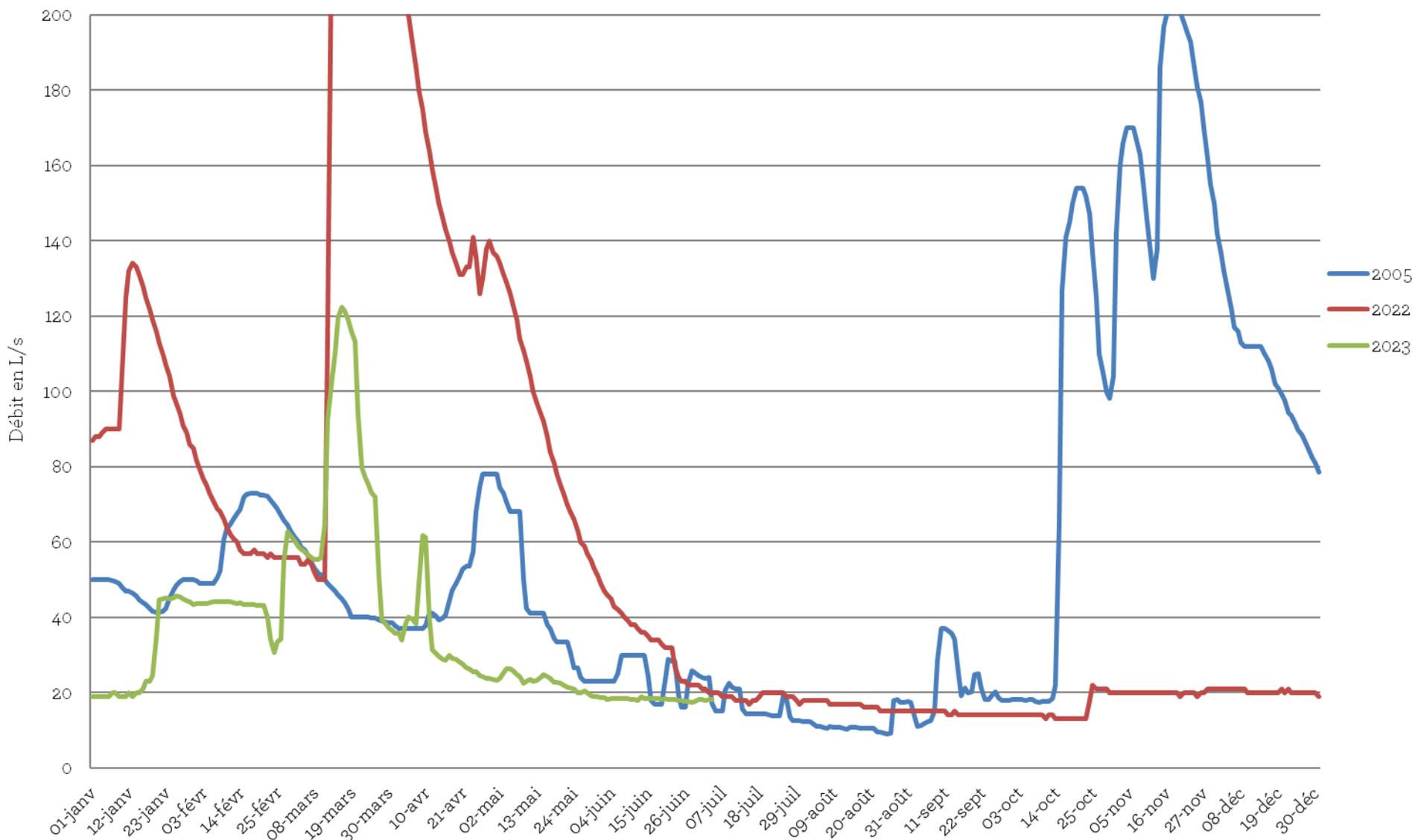
### Débit moyen journalier source du Cernon (Sainte-Eulalie de Cernon)



### Débit moyen journalier source du Durzon - (Nant)



### Débit moyen journalier source de Cérás (Brusque)



## Restriction des prélèvements et usages à partir du MILIEU NATUREL Situation applicable à partir du 1er juillet 2023



**Légende**

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise



**Zones d'alerte**

**Bassin du LOT**

- 76\_12\_0001 Lot amont
- 76\_12\_0002 Affluents du Lot amont
- 76\_12\_0003 Truyère
- 76\_12\_0004 Lot domaniaal amont
- 76\_12\_0005 Affluents du Lot domaniaal amont
- 76\_12\_0006 Dourdou de Conques
- 76\_12\_0007 Diège
- 76\_12\_0008 Cèze

**Bassin de l'AVEYRON**

- 76\_12\_0009 L'Aveyron source et son bassin
- 76\_12\_0010 L'Aveyron médian et son bassin
- 76\_12\_0011 Basse vallée de l'Aveyron et son bassin
- 76\_12\_0012 Le Viour non réalimenté et les affluents du Viour
- 76\_12\_0013 Le Viour amont réalimenté
- 76\_12\_0014 Le Viour aval réalimenté
- 76\_12\_0015 Le Cérou non réalimenté et ses affluents
- 76\_12\_0016 La Serène et ses affluents
- 76\_12\_0017 L'Alzou et ses affluents
- 76\_12\_0018 La Bonnette et ses affluents
- 76\_12\_0019 La Seye et ses affluents
- 76\_12\_0020 La Baye et ses affluents

**Bassin du Tarn**

- 76\_12\_0021 Tarn amont
- 76\_12\_0022 Tarn médian
- 76\_12\_0023 Affluents rive droite du Tarn médian
- 76\_12\_0024 Affluents rive gauche du Tarn médian
- 76\_12\_0025 Dourdou de Camares amont et Len
- 76\_12\_0026 Dourdou de Camares aval et Sorgues
- 76\_12\_0027 Rance

**Bassins de l'Orb et de l'**

- 76\_12\_0028 Hérault
- 76\_12\_0029 Orb

**EAU POTABLE**  
**Restrictions des prélèvements et usages**  
**Situation applicable à partir du 1er juillet 2023**

